

Zeitschrift: Jahrbuch für schweizerische Geschichte
Band: 8 (1883)

Artikel: Etude sur l'histoire des passages italo-suisses du Haut-Valais entre Simplon et Mont-Rose

Autor: Favre, Camille

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-22942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ETUDE
SUR
L'HISTOIRE DES PASSAGES ITALO-
SUISSES DU HAUT-VALAIS
ENTRE
SIMPLON et MONT-ROSE.

PAR
CAMILLE FAVRE.



Leere Seite
Blank page
Page vide

Nous avons cherché, dans le présent travail à retracer, depuis l'ère chrétienne, l'histoire des principaux passages Italo-Suisses du Haut-Valais¹⁾. Dans notre pensée, cette appellation s'applique spécialement aux passages situés entre Mont-Rose et Simplon, soit au Simplon lui-même et aux passages de la vallée de Saas. Nous excluons donc dès l'abord les passages du Haut-Valais, situés à l'Occident du Mont-Rose, y compris le Théodule, ainsi que les passages Italo-Suisses, situés immédiatement au Nord du Simplon. Ces deux groupes ont en effet une moindre importance historique²⁾.

Réduite à ce sens restreint, l'histoire des passages du Haut-Valais est loin d'avoir toute la précision désirable et bien rares sont les faits parvenus jusqu'ici à nous. Mais peut-être estimera-t-on qu'il y a utilité à grouper ces faits, pour chercher à distinguer nettement le peu que l'on sait de ce qu'il est simplement permis de supposer.

Nous ne nous arrêterons pas à l'époque d'indépendance qui a précédé la domination romaine. Disons seulement, qu'à cette

¹⁾ Nous temoignons ici notre reconnaissance à MM. Charles Le Fort et Charles Morel qui ont bien voulu nous diriger de leur conseils dans nos recherches.

²⁾ Toutefois, quelques uns d'entr'eux ont été fréquentés assez anciennement. On peut citer, à cet égard, le Théodule et l'Albrunnpass. Ce dernier qui va du Binnenthal dans la vallée de la Toce, a eu jadis quelque importance. Pour le passage du Gries voyez, Jahrbuch du Schweiz. Alpen-club (1874—75), un article de Meyer de Knonau.

époque et dans les contrées sauvages de la Rétie, le trafic avec l'Italie était fort peu développé¹⁾.

D'après Mommsen le passage le plus fréquenté des Alpes, à l'Ouest du Tyrol, était alors le petit St Bernard, vrai passage international. Bien que le Grand St Bernard semble avoir été fréquenté de tous temps, il n'avait pas encore, et pour cause, l'importance que lui donnèrent plus tard les Romains, lorsqu'ils se furent emparés de ses débouchés sur le versant Nord.

A l'Est du Gothard, les passages du Splügen et du Bernardino, le Septimer et le Julier²⁾, étaient fréquentés plusieurs siècles avant l'ère chrétienne et servaient au peu de commerce qui, de la Haute-Italic, cherchait à pénétrer dans la vallée du Rhin. Aux environs de l'ère chrétienne, le Haut-Valais paraît avoir été habité par une peuplade gauloise, que l'on suppose être les Vibères, peuplade plus ou moins mélangée d'autres races. Les Vibères étaient en confédération avec les trois autres tribus Valaisannes, situées en aval³⁾. Le Bas-Valais, alors assez peuplé⁴⁾, fut soumis par Galba, lieutenant de César, en l'an 57 a. J. C. La Rétie ne fut soumise qu'un demi-siècle plus tard (en l'an 15 a. J. C. sous Auguste), par Tibère et Drusus qui pénétrèrent par deux routes différentes à l'Est du Gothard.

¹⁾ Bien plus d'après Mommsen les Romains auraient cherché de toutes leurs forces à l'entraver. — Die Schweiz in römischer Zeit, Mommsen, Antiqu. Gesellschaft von Zürich Vol. 9.

²⁾ Peut-être aussi l'Oberhalpstein d'après la carte de Mommsen.

³⁾ Burckhardt, Archiv für Schweiz. Geschichte IV, 9; Untersuchungen über die erste Bevölkerung des Alpengebirgs. — La race gauloise devait dominer dans le Bas-Valais et une partie du Haut, mais les Lépontiens semblent avoir habité la partie la plus voisine du Gothard. En aval des Vibères les 3 autres peuplades valaisannes étaient les Séduiens à Sion, les Vérargres à Martigny et les Nantuates qui s'étendaient jusqu'au lac. — L'existence et la situation des Vibères est moins certaine.

⁴⁾ C'est ainsi que l'on voit 30,000 montagnards assaillir à la fois le camp Romain près de Martigny.

Dans l'intervalle¹⁾, le Haut-Valais avait dû être aussi conquis, bien que nous ne sachions rien de précis à cet égard. Quoiqu'il en soit, il est certain que la Rétie, dont le Valais dépendait durant les premiers temps de la domination romaine, s'assimila très rapidement. Trente ans après la conquête, le pays était complètement romanisé, couvert de postes, sillonné de chemins et les troupes Rétiennes comptaient parmi les plus fidèles auxiliaires de l'armée impériale.

Le grand changement, apporté par les Romains dans le régime des Alpes Valaisannes, consista dans la construction, ordonnée par César, d'une bonne route à travers le Grand S^t Bernard (57 av. J. C.)²⁾. Cette route fut perfectionnée depuis par Auguste et donna à ce passage la grande vogue dont il a joui jusque dans les temps modernes³⁾.

S'il n'est fait aucune mention ni du Gothard ni du Simplon ni des passages de la vallée de Saas, il ne faut pas s'en étonner. En effet, les passages des Grisons à l'Est et celui du Grand S^t Bernard à l'Ouest, suffisaient à tous les besoins administratifs et militaires des Romains. Quant au commerce, il était loin d'être assez développé pour nécessiter l'établissement d'une route internationale à travers le Haut-Valais. Une route pareille, moins directe que le S^t Bernard et traversant des régions pauvres ou peu peuplées, n'avait aucune raison d'être.

Toutefois, il y a lieu de se demander, s'il n'existe pas, à l'époque romaine, des moyens de communication franchissant

¹⁾ Probablement dans la dernière campagne (Mommsen *Ephemeris Epigraphica Alpes Pœninæ* XXIX p. 520).

²⁾ Comme le prouve aussi la position prise par les Romains à Martigny, (Sauley bataille d'Octodure Rev. archéol. nouv. série III, 1861 et IV) c'était là la vraie cause de l'expédition de Galba. César dit lui-même (*de bello Gallico* III, 1): «Quod iter per Alpes, quo magno cum periculo magnisque cum portoriis mercatores ire consueverant, patefieri volebat».

³⁾ Voyez Mommsen, *Die Schweiz et Inscriptiones Confederationis Helveticae*. — Oehlmann, *Jahrb. f. Schweiz. Gesch.* vol. 3 et 4. — *Die Alpen-pässe im Mittelalter*, Burckhardt loc. citat.

le massif du Simplon. Mommsen, dans ses divers travaux, admet cette supposition et plusieurs autres auteurs l'admettent avec lui.

Il nous semble que cette hypothèse a pour elle ce que nous savons du régime politique du Valais sous la domination romaine. D'après Mommsen¹⁾, le Valais formait d'abord la province Pœnina qui, bien qu'en grande partie gauloise, était séparée de la Gaule et du reste de la Suisse et placée sous la direction du gouverneur de la Rétie.

Plus tard, il forme une division à part; dirigée par le *Procurator Alpium Atractianarum et Pœninarum*. Nous connaissons bien les Alpes Pennines, mais l'on ne sait au juste ce que c'était que ces Alpes Atractiennes. Toutefois, il s'agit évidemment d'une partie des Alpes voisine, des Alpes valaisanes ou Pennines. Ainsi que le remarque Labus, dans un mémoire déjà ancien sur le Simplon²⁾, il ne saurait être question de fixer les Alpes Atractiennes à l'Ouest et au Sud du Valais dans les régions de la Savoie, car de ce côté, les Alpes Pennines confinaient d'une façon immédiate aux

¹⁾ Ce régime a varié avec les époques. Nous résumons ici ce qui nous semble résulter de nos recherches.

^{1°} D'après Mommsen: *a. Die Schweiz* p. 6 et suiv. — *b. Ephemeris Epigraphica Observ. Epigr. XXIX.* — *c. Mémoire sur les provinces romaines traduit par Picot, Revue Archéol. XIII, 1866.*

^{2°} D'après Marquardt, *Römische Staatsverwaltung* I, 128 et 336 (1873).

Le Valais aurait, aux premiers temps de la conquête romaine et notamment sous Auguste, fait partie de la Rétie et par suite du groupe ou diocèse des provinces Illyriennes.

Dans la suite, (à partie du II^e siècle probablement) le Valais aurait formé une province à part sous, les ordres du *procurator Alpium Atractianarum et Pœninarum*, comprenant d'après Marquardt, le pays des Centrons (habitants la Tarentaise et la région des Alpes Grées).

A partir de Dioclétien et de la fin du III^e siècle, le Valais réuni à la Savoie sous le nom d'*Alpes Graiae et Paninae* ferait partie du Diocèse des Gaules. Il en serait de même au V^e siècle d'après les documents du temps.

²⁾ *Antica via del Sempione Mem. del Instituto Lombardo*, t. 1.

Alpes Grées¹⁾. Il est donc infiniment probable qu'elles se trouvaient à l'Est de la vallée du Rhône et au Sud des Alpes Lépontiennes, dont la moderne Levantine indique suffisamment la situation. Nous pensons donc que les Alpes Atractiennes devaient embrasser, soit le massif du Monte-Leone et du Simplon, soit plutôt le massif montagneux qui entoure la vallée tessinoise de la Maggia.

Le Valais aurait été ainsi rattaché par l'administration impériale, soit à la Rétie, soit, plus tardivement, aux versants italiens et tessinois de l'Est²⁾. Ce fait prouverait indirectement l'existence de communications franchissant les Alpes dans le voisinage du Simplon ; car, les Romains n'eussent pas réuni le Valais à des provinces avec lesquelles il n'avait aucun moyen de communiquer et aucunes relations suivies.

Outre cette considération générale, on peut invoquer, en faveur de cette hypothèse, d'autres arguments d'ordre archéologique.

En effet, on a trouvé à Vogogna, en aval de Domo d'Ossola et dans le val de ce nom, une inscription romaine paraissant remonter à la fin du II^e siècle, qui constate l'existence d'un chemin remontant la rive gauche de la Toce³⁾. Cette voie,

¹⁾ Ainsi que le prouve une borne, faisant limite entre les Ceutrons et la province Viennoise, trouvée sur le col du Prârion près Chamonix.

²⁾ Outre des raisons militaires, il faut probablement chercher la cause de ce fait dans les analogies et les affinités des populations des deux versants.

³⁾ Mommsen, Inscr. Conf. Helv. p. 64 (ou C. I. Lat. II, 734, n° 6649). Voyez aussi, Labus. Inst. Lomb. I. — Voici le texte d'après Mommsen:

Via. Facta ex.	HS. XIII. DC.
C. Domitio Dextro II. P.	Fusco coss.
M. Valerio	
Curatorib.	0
Venusti con.	CT
Marmor	

Labus lit et interprète ce texte un peu différemment. Au commencement, il lit, Q. Via, soit, *quod via*.

si l'on en croit Mommsen, n'était pas, d'après les termes mêmes de l'inscription, une *via publica*, soit une grande route, mais un simple chemin, entretenu ou par des municipalités ou par des associations de publicains. L'inscription mentionne le coût du travail montant à la somme de 13,600 sesterces.

Cette dépense, fort modeste, se rapporterait à un chemin de second ou de troisième ordre. D'après une interprétation de Labus, peu conforme au texte de l'inscription, il s'agirait d'une dépense 1000 fois plus grande, en rapport avec l'établissement à travers le Simplon d'une véritable grande route. Mais, Labus est ici en contradiction avec lui même, car il rapporte, non sans vraisemblance, ce travail, à l'époque de la lutte entre Septime-Sévère revenant d'Orient et son compétiteur Albin, qui venait de Bretagne (196—197). Les deux adversaires devaient se rencontrer près de Lyon. En attendant, les armées de Sévère avaient occupé les défilés des montagnes et les accès de l'Italie. C'est à cette occasion que ce chemin aurait été construit¹⁾. Il semble évident, qu'une entreprise aussi considérable, que celle que Labus sup-

A l'avant dernière ligne il interprète: Venusti Con[diani. proc. Alp. Atrect].

Toute la partie médiane de l'inscription a été enlevée ou est illisible. Elle paraît avoir été restaurée dernièrement d'après l'interprétation de Labus. Ce monument, se trouve un peu en amont de Vogogna, sur la rive gauche de la Toce, dans le rocher et près de la route.

Mommsen et Labus sont d'accord, pour dater cette inscription de l'an 196 après J. C.

Il paraît certain qu'il faut lire, 13,600 sesterces, en tête de l'inscription. Le sesterce valait, d'après Rich, un peu plus de deux sous de notre monnaie.

¹⁾ Labus, p. 10, texte d'Hérodien, 1. III. — "Ἐπεμψε δὲ καὶ οτρατὸν δυνάμεως, τὸν τὰ στενὰ τῶν Ἀλπεων καταληψόμενον καὶ φρουρήσοντα τῆς Ἰταλίας τὰς εἰσβολάς. D'après Labus, τὰς εἰσβολάς, indiquerait les grandes entrées de l'Italie, de la Méditerranée au St Bernard, tandis que, τὰ στενά, indiquerait les mauvais chemins des gorges alpestres et en particulier le Simplon. Peut-être, est-ce trop presser un texte assez vague, mais la concordance des dates permet ce rapprochement.

pose, ne pouvait être menée à bien dans des circonstances pareilles, mais aurait demandé plus de temps. Forts de l'autorité de Mommsen, nous sommes donc portés à considérer la voie romaine de Vogogna, comme une communication d'ordre secondaire, susceptible, ainsi qu'un chemin de montagne, d'être améliorée rapidement et à peu de frais, avec de petits et non de grands sesterces. Quant au choix de la rive gauche de la Toce, il n'y a pas lieu de s'en étonner, les torrents et les éboulis de la rive droite, forçant encore aujourd'hui, dans cette partie de la vallée, la grande route à passer pour un court trajet sur l'autre rive.

On a trouvé deux autres inscriptions latines dans le val d'Ossola. L'une, sur laquelle nous reviendrons, dans le val di Vedro, près de la route du Simplon. La deuxième, dans le val d'Antigorio près Crodo, au nord de Domo d'Ossola, est une inscription funéraire, contenant des noms propres qui ne paraissent pas être du pays¹⁾. La civilisation romaine avait donc plus ou moins pénétré dans les vallées du versant Sud, même là où il n'existe pas de grandes voies de communication.

Sur le versant valaisan, nous trouvons une grande voie romaine, allant d'Avenches à Martigny et peut-être jusqu'à Sion, ainsi que peut le faire supposer une pierre milliaire, existant dans cette dernière localité²⁾. Cette route pénétrait-elle plus avant dans la vallée du Rhône? On l'ignore. En tous cas, le

¹⁾ Mommsen, Inscr. Lat. n° 6651, à Ferioli près Crodo. — Secundæ Germani . . . F. quæ vixit, annos XX. D. XXXV. Verus Tertullianus coniugi carissimæ.

²⁾ Ce monument soulève de nombreuses difficultés non encore résolues. La pierre (Mommsen Inscr. Conf. Helv. No. 310), porte la mention AVEN LEUG XVII. Une autre inscription (No. 309) trouvée à Amsoldingen, porte une mention analogue avec le chiffre VII. Les deux inscriptions sont des mêmes empereurs (Gallus et Volusianus) et conçues en termes analogues. Mais le chiffre des lieues gauloises (2217 mètres), ne concorde nullement avec la distance à laquelle se trouve Avenches.

Haut-Valais semble être resté plus ou moins à l'écart du grand courant de la civilisation romaine¹⁾. Dans ces conditions, le trafic entre les deux versants ne pouvait être bien actif. Toutefois, comme nous l'avons vu, il est vraisemblable que la route signalée à Vogogna, ne s'arrêtait pas là, mais remontait soit la vallée du Simplon soit l'une des vallées voisines.

Quel en était le tracé? La question est assez douteuse. Mais le doute semble se restreindre au Simplon lui-même ou aux deux passages, qui, un peu plus au Sud, conduisent dans la

En outre, pour le milliaire, de Sion la distance devrait être marquée en milles et non en lieues, Sion, se trouvant alors, en dehors des provinces gauloises, où cette dernière numération avait cours.

Les chiffres indiquant la distance, sont tout aussi embarrassants que la mesure itinéraire. Pour qu'ils fussent d'accord avec la réalité, il faudrait lire, LXVII (No. 310), ce qui est à peu près la distance, en lieues gauloises de Sion à Avenches, et, XXVII (No. 309), ce qui représente exactement la distance Amsoldingen-Avenches, par Berne et Morat. Nous ignorons si l'état des inscriptions autoriserait cette hypothèse.

La similitude des deux milliaires a fait supposer par Mommsen (*loc. citat.* p. 63 et 64), qu'une voie romaine, allait de Sion à Avenches, par Amsoldingen, à travers les Alpes Bernoises. Mais cette supposition, qui aurait pour elle des raisons militaires, n'explique pas les chiffres.

Quant à l'existence d'un raccordement de la voie Avenches-Sion avec l'Italie, par le massif du Simplon, Mommsen la considère comme probable.

M. Charles Morel signale une autre difficulté d'interprétation. Sur les pierres milliaires, la numération se marquait à partir du chef-lieu de province. Or, pour une pierre placée à Sion, le chef-lieu de province, devait être une localité du Valais et non Avenches. Aussi, bien des gens, supposent que cette pierre a pu être apportée à Sion d'une localité plus ou moins éloignée. Il n'est pas nécessaire de faire cette hypothèse pour le milliaire d'Amsoldingen, placé en Gaule et dans la province dont Avenches était chef-lieu. Resterait encore à expliquer pour ce dernier milliaire le chiffre des lieues.

¹⁾ En amont de Sierre et de Géronde, Mommsen ne signale aucun monument épigraphique romain. — Voyez aussi, *Nachtrag zu den Inscr. Conf. Helvet.* par F. Keller und H. Meyer (*Mittheil. d. Antiq. Gesell. Zurich* 1865. Vol. 15, p. 205 et suiv.).

vallée de Saas, par le val Anzasca et le Monte-Moro d'une part, et par la vallée et le col d'Antrona de l'autre¹⁾). Frédéric de Gingins, toujours préoccupé d'établir l'antiquité du passage du Simplon, a invoqué à tort en sa faveur, l'existence de la pierre milliaire de Sion. Suivant lui, la distance de 17 lieues gauloises, indiquée par cette pierre, correspondrait exactement à la distance de Sion, au sommet du col du Simplon. Mais cet argument, qui s'appliquerait aussi bien à tout autre passage, ne peut être invoqué ici, puisque cette inscription, en admettant qu'elle soit bien originaire de Sion, se rapporte à une voie et à une numération, allant d'Avenches, dans la direction de Sion et non de Sion en amont, dans la vallée du Rhône.

Reste, en faveur du Simplon, l'existence, déjà mentionnée, d'une inscription, très-courte, en caractères latins, jusqu'ici inexpliquée²⁾). Cette inscription, qui se trouve dans le voisinage immédiat de la roufe du Simplon, est placée en amont de Crevolà, dans le Val di Vedro, près du ponte Orco. Elle est gravée sur un rocher, percé comme à Pierre-Pertuis et semblerait bien indiquer un chemin remontant le Val di Vedro, vers le col du Simplon. Mais, si l'on compare cette inscription à celles de Pierre-Pertuis et de Vogogna, on remarquera tout de suite, que sa nature éminemment sommaire, ne permet pas de la rapporter à une voie de la même importance. Est-il même bien sûr qu'elle date de l'époque romaine, ou qu'elle se rapporte au chemin même, ou que ce chemin ait constitué déjà alors une bonne communication avec le versant valaisan?

Pour Labus, comme pour de Gingins, la chose n'est pas douteuse et il n'hésite pas à indiquer le tracé de la route en amont

¹⁾ Peut-être existait-il aussi des communications, du val d'Antigorio au val Bedretto ou au Binnenthal. L'inscription trouvée à Crodo semble indiquer un certain mouvement de ce côté. Mais, ce groupe de passages plus indirects, ne rentre pas dans notre sujet.

²⁾ Mommsen, Inscr. Lat. 6650. Elle a été lue de trois façons :

1 ^o TLVVCCO.	2 ^o TINCO.	3 ^o CCO.
MOCC. D.	MOCCO.	MOCCO.

de Vogogna. Suivant lui, elle aurait remonté la rive gauche de la Toce par Cardezza, Bevola, Masera, jusqu'à Ponte-Maglio. De là, passant sur la rive droite, elle aurait décrit un grand lacet vers Crevola, pour remonter le Val di Vedro et passer le Simplon. De nombreux vestiges de la voie existeraient sur tout ce parcours jusqu'à Al-Gaby (Gsteig) et au-delà. Malheureusement, Labus ne donne aucune indication exacte sur ces vestiges qui, en réalité, semblent se réduire à l'inscription et au rocher de Crevola.

Il n'est pas douteux, suivant nous, qu'un chemin a du exister dans la vallée de la Toce en amont de Vogogna, pour desservir les centres de population existant déjà à l'époque romaine. Peut-être des embranchements de cette voie remontaient-ils le Val di Vedro, ou d'autres vallées tributaires de la Toce. Mais, il n'est nullement prouvé, que ce chemin ait suivi le tracé supposé par Labus, ni qu'il ait été poussé au-delà du col du Simplon. Seule, une inspection détaillée des lieux, dans le Val di Vedro, pourrait en une certaine mesure trancher la question, à supposer que les anciens travaux n'aient pas encore disparu.

Des arguments, tout aussi sérieux, militent en faveur des passages de la vallée de Saas, le Monte-Moro et le col d'Antrona¹⁾. Au col d'Antrona, que les traditions signalent comme très anciennement fréquenté, l'on remarque encore aujourd'hui, sur le versant italien, les restes d'une bonne route muletière, pavée en dalles naturelles, bien tracée et qui pourrait bien remonter à l'époque romaine²⁾.

¹⁾ Le col du Monte-Moro, au pied duquel se trouve Mattmark, conduit par le Sud de la vallée de Saas, à Macugnaga dans le val Anzasca et de là, un peu en amont de Vogogna, à Piè di Mulera, dans le val d'Ossola.

Le col d'Antrona, ou de Saas, conduit d'Almagell (également dans la vallée de Saas), dans le val d'Antrona et de là, à Villa dans le val d'Ossola.

²⁾ Rien ne ressemble plus à une route pavée qu'une autre route pavée. Les routes romaines ont été fréquemment réparées, soit en Orient, soit en Occident, au moyen-âge et ce n'est qu'exceptionnellement, qu'on peut arriver à déterminer leur antiquité.

Il en est de même au Monte-Moro, passage également très ancien et où l'on voyait, il y a peu d'années, une route dallée analogue à celle d'Antrona¹⁾. Aujourd'hui, les vestiges de cette route sont difficiles à retrouver, du moins sur le versant suisse. Dans le val Anzasca, son existence semble constatée, par le nom même de la localité située au pied du débouché de cette vallée dans le val d'Ossola (Piè di Mulera).

Remarquons en dernier lieu et d'une façon générale, que, pour des routes semblables à celles que l'antiquité ou le moyenâge pouvaient entretenir dans ces régions écartées, les passages de la vallée de Saas offrent une certaine supériorité sur celui du Simplon, en revanche mieux approprié aux conditions des routes modernes. Le trajet dans le pays de Saas, se faisant (à l'exception des crêtes) tout entier en vallée plus ou moins ouverte,

Au sommet du col se trouve encore une ancienne écurie à mulets en pierres sèches, sans caractère archéologique. Un peu au-dessous, sur le versant suisse, la route passe dans le rocher (au-dessus et sur la rive droite du glacier). Ce tracé semble bien indiquer, contrairement aux anciennes légendes, que le glacier avait au temps où la route fut créée une importance au moins égale à celle qu'il a aujourd'hui. Outre ce point, les traces les plus remarquables de cette route se trouvent sur le versant italien, dans les lacets à partir du sommet du col. Plus loin, près du lieu dit Vassoncina, mais sur la rive droite de l'Ovesca, on voit sur terrain plat un fragment de chaussée recouvert d'herbe, très bien conservé. Plus loin encore, immédiatement en amont du lac d'Antrona, la route a été taillée en lacets dans le rocher. En aval de ce point, on perd toute trace de l'ancien chemin, la vallée étant barrée par le lac et l'éboulement de 1632, qui a du recouvrir la route avec le reste de la contrée. Il doit vraisemblablement exister d'autres fragments, en aval d'Antrona, jusqu'au débouché de la vallée dans le val d'Ossola.

¹⁾ Cette route était encore visible vers 1856. Albert Schott (*Die deutschen Colonien in Piemont. Stuttgart und Tübingen 1842, p. 62*) en relève sur le versant italien de très nombreuses traces. Il cite Venetz, de Saussure et Engelhardt. Ce dernier a constaté (*Naturschilderungen, 299*) sur les lieux, l'existence d'une route, analogue aux routes romaines et pavée d'une double rangée de blocs à peu près rectangulaires. Cette route était à cette époque (1789) déjà très endommagée.

devait nécessiter très peu de frais¹⁾. Au Simplon, au contraire et bien que la pente moyenne soit sensiblement plus faible²⁾, après une montée assez rapide au dessus de Brieg, toute route doit circuler forcément dans des gorges étroites. Cette circonstance nécessite, soit pour la construction, soit pour l'entretien, des dépenses assez considérables.

La question des passages du Haut-Valais, à l'époque romaine, reste donc indécise. Très vraisemblablement, un chemin au moins, franchissait à cette époque, la crête valaisanne dans les parages du Simplon. Mais, nous ne voyons aucun motif pour attribuer cette communication au Simplon, plutôt qu'aux passages de la vallée de Saas.

A partir de la chute de la domination romaine, le Haut-Valais traverse, comme toute l'Europe, une période de misère et de dépopulation. A cette époque, les Petits Cantons, sont un vrai désert de bois et de marais, semé de loin en loin de fermes isolées et la mention le plus ancienne, d'un nom de localité, que nous ayons dans le pays, est de 843³⁾). A une époque plus tardive encore, la plus grande partie de l'Oberland, n'est pas comprise dans les limites de la Bourgogne Transjurâne, qui s'arrêtent à l'Ouest près de Thun⁴⁾). Contrairement au proverbe : « Nulle terre sans seigneur » : l'Oberland n'appartient à

¹⁾ Aussi, dans les passages faciles, la route d'Antrona disparaît volontiers. Dans les lacets, au contraire, elle est bien marquée.

²⁾ Le Simplon (2010 m.) est sensiblement moins élevé, que le Monte-Moro (2862 m.) et le col d'Antrona (2844 m.) La longueur du passage, déduction faite des lacets de la route moderne, est à peu près la même que celle du Monte-Moro (entre Viège et Piè di Mulera). Le col d'Antrona est un peu plus court. La pente moyenne sur le trajet du Simplon est donc sensiblement plus faible que dans les passages de Saas.

³⁾ Buochs en Unterwald. — Voyez Burckhardt.

⁴⁾ Burckhardt p. 97 etc.

personne. Sur le revers Sud des Alpes (en 1219), il n'existe encore aucun village dans la vallée de Gressoney, en amont d'Issima¹⁾. Il en était sans doute de même pour le reste de ce versant. En 1250, les comtes de Blandrate envoyent, du Val Anzasca, une colonie italienne par le Monte-Moro dans leurs domaines de la vallée de Saas, preuve évidente qu'à cette époque encore elle n'était guère habitée. En 1298 la vallée de Saas n'a pas encore de desservant et les habitants se rendent aux offices à Viège (Grem. III. 14).

On peut juger par ces détails de l'état économique du Haut-Valais. La grande vallée du Rhône est encore peuplée²⁾, mais, les vallées tributaires du Haut-Valais ne paraissent pas l'être, jusqu'au moment où commence l'immigration allemande. Vraisemblablement, elles ne sont parcourues que par des bergers dans la belle saison et par des voyageurs, là où il existe des passages plus ou moins fréquentés. Le trafic est surtout local.

C'est pendant cette période, qui dure jusqu'au XII^e siècle, que se présente l'épisode des Sarrasins, sur lequel on a beaucoup disserté³⁾.

¹⁾ Comme le remarque de Gingins (*Archiv für Schweiz. Geschichte* III, 147 et suiv.), les villages de Gressoney, Verdobio (Werdobbia), Issima (Issime), semblent ne pas exister alors. Cela résulte des termes d'une reconnaissance de fief, en faveur de l'évêque de Sion, faite par Jacques de la Porte St Ours, datée de Janvier 1219, près Quarto, en vallée d'Aoste. — Voyez, Gremaud, I. 205. Documents relatifs à l'histoire du Valais.

²⁾ Gremaud, Doc. relatifs à l'hist. du Valais, I. passim. — D'après ces documents, la première mention du nom de Naters daterait de 1138—1142, pour Brieg elle serait de 1215 et pour Viège de 1213. — Il est cependant plus que probable, que ces localités existaient déjà fort longtemps auparavant.

³⁾ Voyez entr'autres: — Keller, *Einfall der Sarazenen in die Schweiz*, (Mittheil. der Antiquar. Gesellschaft, Zürich 1856. Tom. XI, cahier I). — Oehlmann, *Die Alpenpässe* (Jahrbuch f. Schweiz. Gesch. III). — Goergens, *der Islam in der Schweiz* (Sonntagsblatt des „Bund“, 1878, n° 18 et suiv.). — Les travaux de M. Duby, *Jahrb. des Schweiz. Alpenclub*. — Ch. Le Fort,

Repoussés de France par Charles-Martel, les Arabes et Berbères d'Espagne et d'Afrique avaient continué à dominer sur mer. Ils s'emparent, en 888, de Fraxinetum (la Garde-Frainet) près Fréjus, sur la Méditerranée, s'y installent et y demeurent jusqu'en 975. De ce centre fortifié, ils rayonnent, soit en Piémont et dans l'Apennin, soit dans les Alpes Dauphinoises, Valaisannes et Rétiennes. Ils se répandent par les montagnes, passant de vallée en vallée, par petits détachements, se présentant à tous les passages, rançonnant les voyageurs, évitant la plaine et les pays trop peuplés, ou n'y paraissant que pour tenter un coup de main, sur un bourg ou sur un couvent. En Suisse, on les voit pénétrer dans les Grisons jusqu'à Coire (936) occuper le St Bernard (940) et brûler St Maurice. Après 942, nous les voyons mêlés aux querelles de Hugues de Provence avec Bérenger, marquis d'Ivrée. Hugues, après avoir songé d'abord à les détruire, fait alliance avec eux et leur confie la garde de tous les passages des Alpes. Bérenger s'était alors réfugié en Allemagne par le Bernardin et cherchait à rentrer en Italie avec l'aide du duc de Souabe et de l'empereur. En 945, les passages suisses paraissent encore occupés, car nous voyons Bérenger les éviter pour passer par le Tyrol.

En 954, les Sarrasins poussent jusqu'à St Gall ; ils envahissent aussi la Suisse Romande¹⁾ et forcent, d'après la tradition, la reine Berthe à s'enfuir jusqu'à Neuchâtel. D'après une tradition postérieure et révoquée en doute, le roi Conrad aurait eu aussi maille à partir avec eux en même temps qu'avec les Hongrois. Le chemin du St Bernard est si connu des Sarrasins qu'ils donnent²⁾ à toute la grande chaîne des Alpes le nom de *Mont-*

les Sarrasins dans les Alpes (Echo des Alpes, année 1879, n° 3). --- Gazette de Lausanne, juillet 1881, les Sarrasins en Suisse. — Richter, les Sarrasins dans la vallée de Saas (Echo des Alpes). — Gremaud I. 35 et suiv.

¹⁾ On a trouvé à Moudon, en 1825, trois monnaies arabes, dont deux proviennent d'Afrique (786 et 896) et une de Bagdad (974).

²⁾ Voir le Traité de Géographie d'Edrisi.

Dschaus, dans lequel se retrouve l'antique appellation du *Mons-Jovis* ou Mont-Joux. En 972, ils sont de nouveau au S^t Bernard et s'emparent, près d'Orsières, de Mayeul abbé de Cluny qui traversait les Alpes sans méfiance¹⁾. Cet attentat causa la perte des Sarrasins. En 975, une coalition de princes Provençaux et Italiens les chasse des Alpes et détruit leur repaire de Fraxinet. Si, comme cela est vraisemblable, les passages de la vallée de Saas étaient fréquentés à cette époque, ils reçurent, comme les autres²⁾, la visite des Sarrasins, soit à intervalles irréguliers, soit à demeure pendant la durée de leur alliance avec Hugues de Provence. Tels sont les seuls faits à peu près probables.

On a prétendu récemment que les Sarrasins avaient habité la vallée de Saas et y avaient fondé des établissements. L'on s'appuie pour cela sur deux arguments :

1^o Un passage très vague d'Ekkehart³⁾ racontant l'établissement des Sarrasins dans une vallée fertile de la Bourgogne. Ce texte, qui paraît tout simplement se rapporter à l'arrivée de ces bandes à la Garde-Frainet en Provence, ne peut, en aucun cas, s'appliquer aux vallées de nos hautes Alpes. Elles ne sont, en effet, rien moins que fertiles et étaient alors, suivant toute apparence, plus ou moins inhabitées. En l'absence de toute indication précise, il ne suffit pas non plus d'alléguer le caractère

¹⁾ Il semble, par suite, que les excursions des Sarrasins étaient devenues plus rares.

²⁾ Le Monte-Moro, en particulier, parce-qu'il communique directement avec les vallées situées à l'Ouest et au Sud, dans la direction suivie par les Sarrasins.

³⁾ Volumes XV et XVI des mémoires de la Société d'Histoire de S^t Gall ; Ekkehardi Casus Sancti Galli, par G. Meyer de Knonau, cap. 65 : « Venient quondam Saraceni in Burgundiam . . . tandem victi in valle Fraxinth angustiis tutissima, invito qui tunc erat rege, considerant, paceque petita uxores filias gentis ducunt ; vallem maxime ubertatis parvis regi redditibus datis incolunt ». M. Meyer de Knonau considère le commencement de ce chapitre comme inexact et y relève une complète confusion de faits et de dates.

particulier de la population de Saas, caractère qui peut s'expliquer, à la rigueur, par la colonisation Italienne postérieure.

2^o Un autre fait plus sérieux est la présence, dans cette vallée de Saas, d'un certain nombre de noms de lieux d'apparence singulière et dans laquelle on a vu des noms arabes¹⁾. Plusieurs savants ont contesté cette provenance, mais de bonnes autorités, parmi lesquelles M. Goergens, considèrent que ces noms ont un sens dans cette langue. Cela seul, joint à la physionomie étrange et étrangère de ces noms, suffit pour donner à ce fait une certaine signification. Toutefois, ces noms ne sont pas assez nombreux et leur origine n'est pas assez prouvée, pour qu'ils puissent constituer à eux-seuls une véritable preuve historique²⁾. Mais, si quelque document nouveau venait

1) De Gingins considère ces noms comme étant tous d'origine piémontaise. Peut-être, la preuve serait-elle un peu difficile à faire. Il est certain cependant, que la colonisation italienne a laissé des traces dans les noms de lieux. Ainsi, par exemple, le nom même de Saas (en allemand Im Grund) est italien (Sasso ?). La preuve de son origine se trouve, outre sa physionomie, dans le fait, que le col voisin, nommé en Valais et sur les cartes suisses, col d'Antrona ou Furgge, a conservé sur les cartes et chez les populations piémontaises, le nom de Colle del Saa. De même, la sommité, située immédiatement au Nord de ce col, que la carte Dufour nomme Latelhorn, se nomme pour les Italiens, Pizzo del Saa.

Ajoutons, à ce propos, que Gingins confond généralement la montagne de Saas ou Saaserberg avec le Monte-Moro. Le nom de Saaserberg indique, au contraire et sans aucun doute, le col d'Antrona et la montagne voisine.

2) Ces noms sont ceux d'Almagell, Allalin, Aien, Mischabel, etc., etc.

On a aussi invoqué, comme preuve du séjour des Sarrasins, le nom même du Monte-Moro. Rien n'est moins certain, car cette appellation, qui se retrouve au St Bernard et ailleurs dans les Alpes, peut tirer son origine de beaucoup d'autres circonstances.

A propos du sommet, nommé Balferin, dans la chaîne du Mischabel, on s'accorde généralement à dire que ce nom n'est point arabe, mais est une simple corruption (pour Balen Firn), du nom de la localité de Balen. Cette explication peut fort bien n'être qu'un produit de l'imagination des guides de Saas. En effet, le mot de Firn (dans le sens de glacier), très usité dans les Alpes bernoises, notamment dans le massif de l'Aletsch, ne

à être découvert, ce fait pourrait prendre de l'importance. En résumé, il est probable que durant le haut moyen-âge, la vallée de Saas, alors à peu près déserte, servait de lieu de passage. Il est également probable, par suite, que les Sarrasins y ont paru et peut-être quelques-uns de leurs postes y ont-ils séjourné. Il n'est pas impossible que de ce séjour datent plusieurs noms de lieux, qui, très probablement aussi, n'existaient pas avant cette époque.

Aux Sarrasins succèdent, à partir de l'an 1000, les pélerinages plus pacifiques des Scandinaves¹⁾ (Islandais, Danois et Anglais). Ces pélerinages, très nombreux, ont lieu par plusieurs routes différentes qui ne nous sont qu'imparfaitement connues.

La route occidentale, servant principalement aux Anglais et peut-être aussi aux Islandais, traverse la France et aboutit au Mont-Cenis et au S^t Bernard. Il y aurait lieu de déterminer ce point d'une façon plus précise, mais, étant donnée la grande notoriété du S^t Bernard pendant cette période, il y a tout lieu de croire, que ces pèlerins du Nord se servaient de ce passage.

La route du centre, partait du Danemark et aboutissait également au S^t Bernard, par Mayence et Bâle.

La route orientale, moins bien connue, est nommée *der Iliansweg*, ou, *der östliche Iliansweg*. L'on sait seulement, qu'elle rejoignait à Plaisance les itinéraires occidentaux, pour se diriger de là sur Rome, but commun du voyage. Le point de départ, au Nord, était le Schleswig et l'épithète d'Orientale, appliquée à cette route, semble indiquer qu'elle se trouvait à l'Est du Gothard. Il y a donc lieu de croire, avec M. Oehlmann, qu'elle passait par Ilanz, dans les Grisons, pour franchir ensuite le Lukmanier

se trouve pas dans cette région du Valais et nous l'avons cherché inutilement sur la carte Dufour. Il serait singulier qu'il figurât dans ce seul endroit, d'autant que la localité de Balen est assez éloignée et que le Balferin est un sommet et non un glacier.

¹⁾ Oehlmann, *Alpenpässe*, p. 26.

190 Etude sur l'histoire des passages italo-suisses du Haut-Valais
ou l'un des passages avoisinants. Quelques détachements paraissent avoir aussi traversé le Tyrol et la Carinthie.

Ces pélerinages, dont la plupart datent du XI^e siècle, mais qui se prolongent jusqu'au XIV^e, n'avaient pas seulement pour cause le désir de voir la ville Sainte. Les pèlerins profitaient de ce long voyage pour trafiquer en chemin et devenaient ainsi, comme à la même époque les Croisés, les instruments les plus actifs de l'échange international des marchandises et des idées.

Les Scandinaves avaient souvent à souffrir des exactions des princes et seigneurs dont ils traversaient les domaines. On percevait sur eux des péages indus, on leur fermait telle ou telle route et il n'était sorte de chicane et de persécution que l'on ne dirigeât contre eux. Aussi, nous voyons le roi Pépin se préoccuper de cette situation et prescrire, dans un capitulaire, de laisser le chemin libre à ces pieux commerçants.

En 1027, Canut le Grand, roi d'Angleterre et de Danemark, organisa des Flandres, à travers les Alpes, un grand pèlerinage. Il profita de l'occasion pour faire renouveler les priviléges de ses sujets, soit par le pape, soit par les autres princes¹⁾, dont il empruntait le territoire.

De ce grand courant, qui traversait l'Europe, du Nord au Midi par la Suisse, quelques ondes durent arriver jusqu'au pied des Alpes du Haut-Valais. Qui sait si l'un de ces itinéraires, mal connus, ne traversait par Saas ou le Simplon ou, tout au moins, si de temps à autre, quelque caravane scandinave, se voyant inquiétée par le fisc au St Bernard, ne remontait pas le Rhône pour chercher des passages à la fois moins fréquentés et plus hospitaliers ?

Arrivons maintenant à la fin du XII^e siècle. A ce moment, la renaissance, qui avait commencé dans l'Europe Occidentale, après l'an 1000, paraît se faire sentir dans les Alpes et remonte leurs vallées. Elle se traduit par une augmentation de bien-

¹⁾ Gremaud, I. p. 58. Entr'autres, par Rodolphe III, « qui maxime ipsarum clausurarum dominatur ».

être¹⁾ et de population et par la colonisation des hautes terres. Cette influence se fait surtout sentir chez les populations allemandes de l'Oberland et des Waldstätten. Elles immigrent dans le Haut-Valais, par les passages des Alpes Bernoises et la Furka. Bien que peu nombreuses, elles y prennent de suite une grande importance et leur influence va toujours grandissant jusqu'à nos jours²⁾.

Une fois établies dans le Valais, elles le germanisent de proche en proche jusqu'à Sion, rayonnent sur le versant italien au Sud du Mont-Rose et à l'Est du Monte-Leone³⁾ et forment dans les vallées d'Aoste, de Gressoney, de Chalant, dans le val Anzasca, et le val de Sesia, à Ornavasso, dans le val d'Ossola, dans la vallée du Simplon, le val Formazza et le val Maggia une chaîne ininter-

¹⁾ Ce fait résulte des actes et documents de l'époque, (voyez Gremaud, *passim*).

²⁾ L'on ne connaît pas la date exacte de cette immigration, mais on peut la fixer approximativement, par les dates d'évènements, qui doivent être à peu près contemporains. C'est ainsi que, d'après Burckhardt, (p. 101) et Gingins on ne trouve dans le Haut-Valais aucun nom allemand, avant 1200. Nous avons vu que la vallée de Gressoney était encore déserte en 1219. La colonie piémontaise de Saas date de 1250. La colonie allemande d'Ornavasso, partie de Naters, obtient en 1200, des priviléges de l'empereur Othon. L'émigration des Walser commence au XIII^e siècle. Nous trouvons, en 1290, des associations de propriétaires, d'origine Allemande, sur le Simplon, (Gremaud, II. 401, Naters). C'est à la fin du XIII^e siècle aussi, que l'évêque Boniface de Chalant achète, aux Castello, cent familles de serfs de Patrisiano (Val di Vedro), pour les transporter en Valais (projet qui ne fut pas exécuté). etc. etc. D'autre part, il y a encore beaucoup de noms romands dans le Haut-Valais au XIV^e siècle, et ce n'est que dans les siècles postérieurs, que la langue allemande y domine complètement.

Voyez, pour toute cette période, les travaux de Gingins sur le Valais, Arch. für Schweiz. Gesch. II et III et ceux de Burckhardt id. IV.

³⁾ Tandis qu'on transplantait les hommes du Val Anzasca dans la vallée de Saas, ceux de là vallée de Saas occupaient à leur tour le Val Anzasca. Témoin, le nom allemand de la rivière Anza, que les habitants de la vallée appellent encore aujourd'hui Visp (la Viège). Ce nom indique assez le lieu d'origine de la colonie allemande de Macugnaga.

rompues de colonies allemandes dont une grande partie subsiste encore de nos jours. Les émigrants vont même plus loin, et, sous le nom de Walser (ou Walliser)¹⁾, ils franchissent le massif du St Gotthard, germanisent les populations de la vallée du Rhin dans les Grisons et pénètrent même dans le Vorarlberg²⁾.

A l'inverse, nous avons vu en 1250 une colonie italienne passer les Alpes par le Monte-Moro et occuper la vallée de Saas³⁾. De même, des colonies valaisannes auraient en 1356 franchi les Alpes bernoises, pour coloniser la vallée de Lauterbrunnen⁴⁾ et pousser jusqu'à Brienz, Grindelwald et dans le Hasli. Ces faits résultent, soit, d'émigration volontaire, soit, d'arrangements pris par les possesseurs de fiefs piémontais ou valaisans, à l'égard de leurs serfs, vassaux ou tenanciers.

Ainsi, à cette époque, la crête des Alpes Valaisannes est bien loin de séparer deux races et deux Etats différents. C'est la Savoie ou le Valais d'un côté, la Savoie et le Piémont de

¹⁾ Au XIII^e et XIV^e siècle.

²⁾ D'après Burckhardt (p. 64) des châteaux allemands existaient dans les Grisons déjà au XI^e siècle, mais le peuple était resté romand.

³⁾ F. de Gingins (*Archiv für Schweiz. Gesch.* II. 21 et III. 150), Développement de l'indépendance du Haut-Valais. Le 8 Juin 1250, Pierre de Castello, cède au comte Godefroy de Blandrate, certains hommes du Val Anzasca, avec faculté de les transporter dans la vallée de Viège (*Arch. de Valère et Sion*). Cette transplantation avait pour but, de maintenir la paix entre les habitants des deux vallées limitrophes. Nous n'avons pas trouvé ce document dans Gremaud.

⁴⁾ De là, le nom de la Lütschine. Voyez Burckhardt, *Arch. f. Schw. Gesch.* III. 101.

Ces faits montrent que le mauvais état des passages n'arrêtait pas les mouvements d'émigration. Il eut semblé naturel que le repeuplement du Haut-Valais eût lieu par les populations romandes du Bas, en possession de tous les accès faciles. Au lieu de cela, nous voyons la colonisation se faire par une population de race différente, arrivant elle-même de vallées peu peuplées, dans le haut et le milieu du Valais et à travers les crêtes. La chose est digne de remarque. Il convient cependant d'ajouter, que les chemins dont on usait alors, ont du, dans la suite, se détériorer, n'étant plus guère entretenus ni fréquentés.

l'autre. Les mêmes seigneurs, qui sont vassaux de l'évêque de Sion, de l'abbaye de St Maurice etc. sur le versant sud, possèdent sur le versant valaisan, des vallées et pâturages, des mairies héréditaires et des fiefs terriens jusque dans la vallée du Rhône¹⁾. Parfois l'un d'eux occupe le siège épiscopal²⁾. C'est un va et vient continual à travers cette crête glacée, par de mauvais passages, dont la plupart sont couverts de neige et qui de nos jours ne sont guère fréquentés que des touristes. La crête réunit les deux populations au lieu de les séparer et groupe les intérêts autour d'un centre commun, le pâturage.

¹⁾ Ainsi les la Porte St Ours tenaient en fief, de l'évêque de Sion, la vallée de Gressoney. L'abbaye de St Maurice avait des possessions dans le Val d'Aoste. Une dame de la famille d'Aoste a des propriétés à Naters.

Les comtes de Blandrate, qui avaient des biens dans le Val Anzasca et le Val de Sesia et étaient vassaux de l'évêque de Novarre, possédaient aussi la mairie héréditaire de Viège, la vallée de Saas, ainsi que des terres dans la vallée du Rhône, qui s'étendaient en amont dans le district de Conches (Gombs ou Mons Dei), le tout sous la suzeraineté de l'évêque de Sion.

Les nobles de Castello, seigneurs du Simplon jusqu'à Brigue, des vallées d'Antigorio, Formazza et di Vedro, vendent le Simplon à l'évêque de Sion (1291), qui le réinféode aux Blandrate. Les Castello avaient aussi des possessions dans l'Anzasca et dans le Valais.

Les comtes de Chalant, vassaux de l'évêque pour la vallée de ce nom, tenaient en outre de lui, en Valais, le fief de Saint Pierre de Clages.

Les nobles d'Ornavasso avaient au XIII^e siècle des possessions dans le dizain de Brigue, p. ex. la mairie de Moërel, et dans le dizain de Conches, le fief du Martinsberg. Le nom de Brieg, lui-même, pourrait bien être italien (comme la Briga près Borgomanero).

Tout le monde tend aux crêtes et cherche à s'arrondir au delà, sur l'autre versant. Le vrai motif, outre la possession des routes et passages, doit être cherché dans l'impulsion, que ces temps de prospérité donnent à l'élève des bestiaux et dans le désir d'acquérir de nouveaux pâturages. C'est peut-être la même raison qui rend l'immigration allemande si désirée. Les Allemands, plus laborieux et plus forts, devaient être alors comme aujourd'hui plus entendus dans le métier. Ces occupations de pâturages ont donné lieu à des querelles et à des procès innombrables, dont quelques-uns ont duré jusqu'à nos jours. — Voz Gingins, loc. citat, et Gremaud, passim.

Au 13^e siècle, apparaît un élément nouveau, l'élément allemand, qui sera, comme le ferment d'où naîtront les nationalités modernes. Il envahit ce pays entièrement romand et le germanise, par son descendant, plus que par le nombre. Peu à peu, il s'identifie avec la nationalité valaisanne, ou plutôt il l'a créée. Il représente la cause de l'indépendance, sous la bannière de l'évêque comte du Valais¹⁾. Les Haut-Valaisans, rompent avec leurs seigneurs romands, et au XV^e siècle, au moment des guerres de Bourgogne, l'affranchissement est consommé par l'alliance avec les Suisses. Les colonies allemandes du Piémont sont alors séparées du Valais. La crête valaisanne, redevient une barrière et sépare désormais deux Etats complètement différents, sinon sous le rapport de la langue, au moins sous celui du régime politique.

Les routes des Alpes, durent se ressentir de l'augmentation de population et de bien-être que nous avons signalée, tout en devenant plus fréquentées et mieux entretenues. Aussi, c'est dans cette période, que nous trouvons les premiers documents authentiques concernant les passages de Saas et le Simplon.

La route d'Antrona est la plus anciennement nommée. Elle est citée, en 1217, comme une *via strata* (soit route pavée)²⁾ et formellement exceptée, du réseau des routes, dont l'entretien et la police, sont à la charge de l'évêque, dans le Haut-Valais. Suivant

¹⁾ Gremaud, I, 49. Archives de Valère. — Le Comté du Valais aurait été donné à l'évêque de Sion et à ses successeurs par le roi Rodolphe. (Diplôme daté de Cudrefin, ou Curlefin, anno incarnationis 999). Cet acte ne nous est connu que par un *vidimus* du 18 janvier 1477, c. à. d. contemporain des guerres de Bourgogne et du temps où les prélats du Valais prétendaient à une complète indépendance. Si cet acte est bien authentique il serait un exemple ancien du style de l'incarnation. La transcription est précédée d'un préambule très solennel, donnant une définition complète de l'instrument connu sous le nom de *vidimus*. Un pareil préambule n'est guère dans les usages du XV^e siècle et il pourra peut-être paraître d'intention un peu suspecte.

²⁾ On peut encore juger de l'aspect que devaient présenter les *viae stratae*, par celui de nombre de chemins pavés valaisans, qui donnent accès de la vallée du Rhône dans la montagne, et, dont plusieurs sont probablement très anciens.

toute apparence, la cause de cette exception est, que la route d'Antrona, avec ses charges et bénéfices¹⁾, appartenait soit aux comtes de Blandrate, possesseurs de la vallée de Viège, soit aux seigneurs, dont mouvait, sur le versant piémontais, le val d'Antrona lui-même²⁾. Postérieurement, le col d'Antrona continua à être fréquenté. Vraisemblablement, il fut plus ou moins abandonné en 1632, lorsqu'un éboulement du Pizzo Pozzolo barra la vallée, détruisant le bourg d'Antrona et créant le lac actuel. Cependant, le passage conserva quelque importance³⁾, jusqu'à la construction de

¹⁾ Confer. note 3.

²⁾ Voir Déclaration des droits de l'évêque et des habitants de Sion, vers 1217, Gremaud I. 197. — Voyez aussi Gingins, loc. citat. III. 155. 156 et en note: « Item a cruce de Ottans (près Martigny) superius, per totum episcopatum, strate sunt episcopi, ex alia parte intrantibus quam d'Androna et debet servare et defendere; et si mercatores fuerunt capti, vel damnum passi, debet ea querere episcopus tanquam res suas proprias ». Gingins affirme arbitrairement, d'après ce texte, que la seule route, autorisée et reconnue par l'évêque, était alors la route du Simplon, qui n'y est pas nommée. Il considère, en revanche, que le passage d'Antrona, (le seul nommé) n'était qu'*un chemin de contrebande*. Nous croyons avoir donné ici une explication, plus simple et naturelle, du fait, que cette dernière route n'appartenait pas à l'évêque.

³⁾ Albert Schott, p. 63, rapporte, d'après Venetz, les extraits suivants d'une histoire manuscrite de la vallée de Saas, rédigée par un de ses habitants, nommé Zer-bruggen (Engelhardt, Naturschilderungen, Bâle 1840, p. 298): « Auf Antrona und Macugnaga, passirte man, vor Zeiten, häufig mit Pferden, mit allerhand Vieh und Kaufmannswaaren, und wurden schon 1440 uralte Pässe genannt. — 1440 wurde von Antrona die uralte Strasse hergestellt; beide (Saaser und Antroner) mussten ihren Theil erhalten, bis auf den Gipfel des Bergs. — 1515 entstund ein Process zwischen den Einwohnern von Saas und Antrona, worin der Richter, ein Luzerner, letztere zur Unterhaltung des Wegs verurtheilte. Allein eben hatten die Schweizer die Grenze nach Italien besetzt, daher diejenigen von Antrona dem Urtheil keine Folge leisteten. — Noch 1719, 1724, 1790 wandte man viele Mühe und Kosten auf, um den Antroner Weg zum Transport von Salz und anderen Waaren herzustellen, aber die Arbeiten waren nie von Dauer ». Toujours d'après Schott, le Monte-Moro et le col d'Antrona sont encore cités comme fré-

la nouvelle route du Simplon par Napoléon. En effet, cet évènement a produit, dans le régime des passages du Haut-Valais, toute une révolution, dont les traces sont encore faciles à constater. Aujourd'hui, le col d'Antrona n'est pas même connu des touristes.

Le Monte-Moro, était aussi fréquenté pendant la même période, comme cela résulte des relations que nous avons constatées au 13^e siècle, entre cette vallée et le Val Anzasca¹⁾. Nous

En 1789, d'après de Saussure, la route du Moro était déjà fort endommagée. On pouvait cependant, comme aujourd'hui, la franchir avec des fardeaux. De nos jours, on se sert parfois de traîneaux.

¹⁾ Ces relations sont en outre établies par les deux documents suivants.
— Gremaud, II. 115. Traité entre les évêques de Sion et de Novarre, en 1267. — Idem, II. 425. Vidimus de 1311 d'un traité de 1291; « in loco de Armengello de Valexio » (Almagell): entre Jonecelme, comte de Blandrate, en son nom et au nom de « omnium hominum de valle Solxa (Saas) et de Morgano (Meigern ? Gremaud), vallis Solxe et de Zauxon (Chouson, St Nicolas, Grem.) et de Prato-Bono, (Zermatt Grem.) . . . ex una parte, et, Ubertus de Calasca etc. etc. . . . eorum nomine et nomine communis et hominum tocius vallis de Valenzasca et de Macugnaga ». Les parties élisent des arbitres, pour mettre fin aux querelles et violences, sans cesse renaissantes entre les deux versants. Sont compris dans le traité, outre les habitants proprement dits de Valenzasca, les *argentarii* qui y habitent. Nous traduisons ce mot par mineurs. En effet, des mines de métaux précieux existent encore de nos jours dans l'Anzasca. Tous les noms de lieux et de personnes, originaires de Saas sont encore romands. Les noms de l'Anzasca sont italiens sauf un seul (Motex). Les noms allemands font complètement défaut.

Quelques années plus tard (Gremaud II. 522, Viège 1298), le Curé de Viège: « considerans pericula itineris et discrimina viarum parrochianorum meorum de Sausa (Saas) »: accorde aux dits, un desservant pour la chapelle de St Barthèlemy en vallée de Saas. Aux grandes fêtes, les gens de Saas, viendront comme ceux de Stalden ouïr les offices à l'église mère de Viège. En échange, les habitants de Saas, en aval de la forêt nommée *Martinswald*, payeront au curé une redevance annuelle. On remarquera ce nom de lieu allemand, le plus ancien à notre connaissance dans cette vallée. Deux des noms des témoins paraissent de même origine.

Voyez aussi, Gremaud, III. 14. anno 1300: « In burgo Vemenie (?). » une mention des entreprises des habitants de Saas sur l'Alpe de Mont-molli, près du glacier, à propos de l'amodiation de la dite Alpe par le comte Josselin de Viège.

savons aussi, par d'anciens documents, qu'il aurait été pratiqué au 15^e siècle encore, comme route muletière ¹⁾). De nos jours, il a également souffert de la concurrence du Simplon et nous avons vu, que les traces de son ancienne route dallée, ont à peu près disparu. Toutefois, il a continué à être fréquenté régulièrement, comme principale communication entre la vallée de Saas et l'Anzasca.

Quant au Simplon, il est mentionné pour la première fois en 1235 seulement ²⁾). Mais il prend promptement une grande importance, comme passage international, pourvu d'un hospice. L'évêque de Sion, qui acquiert en 1291, de la famille Castello, le versant oriental de ce passage, conclut vers 1272 et en 1291 ³⁾,

¹⁾ Ainsi que le Théodule. De Gingins, loc. citat III. 150. — Nous ne connaissons pas les documents auxquels Gingins fait allusion. Dans le cas où il s'agirait du Saaserberg, que Gingins confond à tort avec le Monte-Moro, les documents en question se rapporteraient au Col d'Antrona et non au Monte-Moro. Toutefois, la fréquentation du Monte-Moro à cette époque n'en apparaît pas moins certaine.

²⁾ Gremaud I, 319. Vidimus de 1246 d'un acte de 1235. — Le commandeur de la maison Hospitalière de Conflans, du consentement des commandeurs des hopitaux de Salquenen et du Simplon (fratris Bernardi magistri domus hospitalis de Simplon), vend la moitié d'une vigne, appartenant au dit hospice du Simplon, contre une redevance à payer en vendange au dit hospice.

³⁾ Gingins, loc. citat. III. Notes additionnelles sur les colonies allemandes du Piémont, etc. — Gremaud, II, 204. 1272 à 1273. Traité, entre l'évêque de Sion et les marchands de Milan et de Pistoie, au sujet du transit des marchandises. — Les redevances à payer, par balles, pour l'entretien des routes et ponts par l'évêque, sont spécifiées ainsi que la nature des marchandises. — Une redevance spéciale sera payée au sénéchal de Sion et à ses hoirs, à condition que le dit sénéchal et ses hoirs, se constituent en tous temps et en tous lieux, les aides et protecteurs des dits marchands. De même, pour Humbert de Gavio et ses hoirs (voyez aussi, p. 187. Sion 1272) pour entretien de la route en aval de Vétroz. — II. 156. Même concession antérieure des marchands de Milan, en faveur du sénéchal de Sion et de ses hoirs. Louèche, Juillet 1270. — p. 159. Louèche 1271. L'évêque donne en fief une redevance, sur les balles en transit par la souste d'Aert (Agaren).

des arrangements avec des compagnies marchandes de Milan et de Pistoie, pour établir un transit régulier à travers le Simplon,

Ces droits et redevances font l'objet de nombreux contrats. Voyez, II. 238. Sion 1275. — id. 329. Sion 1285. — id. 390. Sion 1290. — III, p. 414. Traité, conclu à Sion le 15 mars 1291, entre l'évêque d'une part, la commune et les marchands de Milan d'autre part, au sujet du transit des marchandises par le Simplon. — L'entretien des routes et ponts et leur sûreté sont à la charge de l'évêque, de la Morge (de Conthey), jusqu'à Viège. — Il ne peut y avoir chargement et déchargement des balles, à partir de Sion, qu'aux trois soustes ou stations d'Ayer (Agaren), Brieg et Simplon sous peine d'une amende de XX sous, par bête ou *par voiture* (*plastrum*). La route suivie était donc praticable aux voitures, au moins dans la plaine. — La convention indique les priviléges et devoirs des marchands, les droits à payer, par balle et par catégorie de marchandises, dans différentes localités spécifiées. Parmi les marchandises, sont énumérés des articles français, ce qui prouve que les marchands milanais importaient ces articles chez eux, au retour. — Plusieurs dispositions sont destinées à défendre les marchands, contre les prétentions des muletiers ou voituriers chargés des transports, d'une souste à l'autre. — Il est prescrit, aux marchands, de déposer leur or et leur argent chez leurs hôtes valaisans. Dans ces conditions, l'évêque s'en reconnaît responsable. — Ce long document est tout entier du plus haut intérêt.

On trouvera, dans Gremaud, d'autres mentions très nombreuses, concernant, plus ou moins directement, le Simplon et le transit italien. — I. 387. Naters 1246. — 478. Gliss 1252. — 498. Naters 1255. — II, 401. Naters 1290. Ventes, donations, contrats, en faveur de l'Hospice du Simplon. — id. II. 20. G. de Mörrell, vend ses hommes du Simplon, à Josselin vidomne 1257. — II, 424. Josselin de Viège, revendique la seigneurie du Simplon (entre Crevola et Brigue), achetée par Boniface évêque, à Marzon de Castello. — II. 471. Sion 1295. — III. 98. Villeneuve 1304. — id. 355. Sion 1322. Péages, redevances, pontonnages. — II. 239. Le pape Grégoire X traverse le Simplon en 1275.

Plusieurs actes concernent les marchands Lombards, leur établissement dans le Valais, leurs acquisitions, leurs extorsions et leur mauvaise foi envers leurs débiteurs; leurs sociétés de commerce, la construction de nouvelles soustes (près Louèche, actuellement, *La Souste*). — III. 175. Châtillon 1309. — 246. Conthey 1314. — 558. Chillon 1330. — IV. 110. Louèche 1336. — 364. Sion 1343. — 512. Chamoson 1348. — 518. Granges 1349.

III. 142. En 1307, l'évêque règle les contestations survenues, entre les communes de Brigue et Naters, au sujet du transport des marchandises par le Simplon. — 191. Louèche 1310. Règlement pour les voituriers de

avec désignation des soustes, soit stations, et des droits à payer. La route était praticable aux voitures, au moins sur une partie du parcours. Cette communication devait amener, par le Simplon, dans le Valais, en Suisse, en Savoie et en France, le trafic des marchandises d'Orient, venues par la grande voie commerciale de l'Euphrate, au port de Lajazzo¹⁾, à Venise et à Milan. Dans le cours du XIV^e siècle, les difficultés et les querelles continues qui s'élevaient entre Valaisans et Italiens, et, entre l'évêque et le comte de Savoie, entravent le transit²⁾. La chute du royaume de la Petite-Arménie, dut aussi modifier l'itinéraire suivi. La conquête du Tessin et de l'Ossola par les Suisses, au commencement du XVI^e siècle, achève de faire perdre au Simplon son importance internationale, qu'il retrouve en partie au commencement de notre siècle, lors de la construction de la route actuelle par Napoléon.

Après avoir parlé du passé du Haut-Valais, il nous sera permis de conclure par un mot sur son avenir. En ce qui concerne les passages eux-mêmes, les nécessités du commerce moderne ont fait mettre définitivement de côté les cols de la vallée de Saas. La route militaire du Simplon les a tués à tout jamais. Reste donc ce dernier passage, réduit en importance, par la concurrence des voies ferrées du Gothard et du Mont-Cenis. Le Simplon n'est pas seulement une voie de communication du Sud au Nord. Il sert aussi de communication entre l'O-

Louèche. — 280. Naters 1317. Donation en faveur des frères Mineurs de Domo d'Ossola, qui viennent quêter et prêcher deux fois l'an à Naters. — 486. Anniviers 1325. Prédication contre des hérétiques de Milan.

¹⁾ Aujourd'hui Aias, sur la côte de Cilicie, dans le golfe d'Alexandrette.

²⁾ Gremaud II, 115. Lattinasca près Simplon 1267. Traité entre les évêques de Sion et Novarre, pour le maintien de la paix entre leurs sujets — id. IV. 477. Traité entre l'évêque et le comte de Savoie, réglant les difficultés qui menacent d'arrêter le transit d'Italie en Valais. Morge de Conthey 1348. — Voyez aussi, id. III. 444. Valère 1323. Plaintes de Foulques de Veyry, légat du pape, qu'Antoine Richard du Simplon a forcé indûment à payer un droit de passage pour ses chevaux, sur la route du Simplon.

cident et l'Orient. Ici, l'histoire du passé nous enseigne l'avenir. N'avons-nous pas vu, l'importance du Simplon, dater du moment où les évêques du Valais, avec une perspicacité qui les honore, organisaient, par cette route, un grand trafic international avec l'Orient. Dans des circonstances favorables, ce trafic peut renaître un jour ou l'autre.

Nous avons remarqué, que l'œuvre civilisatrice et nationale chez les populations du Haut-Valais, ne s'était pas accomplie par l'intermédiaire des Romands du Bas, bien qu'ils fussent de même race et en possession des accès faciles. Bien au contraire, nous la devons à des populations de race germanique, arrivant en petit nombre, de vallées peu habitées et à travers les crêtes. De nos jours, nous pourrions bien assister à un phénomène inverse, qui serait comme une revanche des probabilités historiques.

En effet, la ligne ferrée du Bas-Valais amène tous les jours, dans ce pays, de nouveaux éléments romands et la limite des deux langues recule assez rapidement vers le Haut-Rhône. Jadis elle était à Sion ; aujourd'hui elle est presqu'à Sierre. Si jamais, le tunnel du Simplon, établit une communication plus directe avec le Piémont, le même phénomène pourra se reproduire du côté de Briez. Nous verrions ainsi, toute la vallée du Rhône en aval du Simplon, rendue peu à peu aux langues romanes. La langue allemande serait refoulée en amont, dans la vallée de Conches et dans les vallées qui entourent le Mont-Rose, sur ses deux versants. Ce massif présenterait alors l'aspect d'un îlot de populations germaniques¹⁾, à peu près entouré de populations romanes. Cette éventualité, méritait, croyons-nous, d'être rapprochée de l'histoire de l'immigration allemande au moyen-âge.

Nous terminerons ces considérations, en exprimant le voeu, qu'il soit prochainement tiré parti pour l'histoire du Valais, du recueil de M. l'abbé Gremaud. Cette riche collection de documents fournirait facilement matière à une étude détaillée du plus haut intérêt.

¹⁾ Ou tout au moins d'une presqu'île.